



Paris, le 28 novembre 2022

50% des jeunes aimeraient accorder plus de temps à une action humanitaire ou caritative dans un avenir proche, contre 26% dans la population générale

L'Ordre de Malte France souligne les résultats de l'étude menée avec l'IFOP

« Les jeunes sont-ils plus engagés que leurs aînés ? »

*A l'occasion de la journée mondiale du bénévolat, le 5 décembre 2022, l'Ordre de Malte France a mené un travail instructif avec l'IFOP sur la perception et les formes de l'engagement chez les jeunes. **Une étude qui révèle la propension plus élevée des jeunes à s'engager par rapport au reste de la population (50% vs 26%),** résultant à la fois de l'impact de la crise sanitaire, plus important chez les jeunes, mais également de la volonté, plus marquée dans cette catégorie de la population d'« être utile en donnant aux autres » (59%).*

Fort de ses 13 000 bénévoles en France, l'Ordre de Malte France, émanation française de la plus ancienne organisation caritative au monde, tient à saluer l'attachement clair des jeunes à l'engagement bénévole et notamment à l'engagement associatif, jugé comme le mode d'engagement le plus efficace par 69% d'entre eux.

*L'enquête identifie également les freins majeurs à l'engagement des jeunes, que sont notamment le manque de temps et de rétribution, et met en lumière les mesures qui pourraient les inciter à s'engager davantage. **L'Ordre de Malte France partage ces constats, et rappelle à cette occasion sa volonté de faire évoluer la reconnaissance du bénévolat en France,** en apportant ainsi une contribution à l'initiative gouvernementale lancée le 17 octobre par Mme Marlène Schiappa, à savoir le « Tour de France du bénévolat » destiné à exprimer la reconnaissance de la Nation auprès des acteurs de la vie associative.*

***« 16 % des bénévoles qui s'engagent auprès de l'Ordre de Malte France ont entre 18 et 35 ans, et tous nous disent combien leur engagement compte. Aidons-les à rester investis, même après leur entrée dans une vie professionnelle dense. Alors que, plus que jamais, la société française a besoin de renforcer ses liens et de se montrer solidaire, le bénévolat dans notre pays est très mal valorisé. Pourtant, des dispositifs simples permettraient d'accroître significativement l'engagement bénévole des jeunes. Je pense aux heures de bénévolat sur leurs temps de travail, à la reconnaissance de compétences acquises (VAE), à la reconnaissance de l'engagement associatif dans l'appréciation des parcours scolaires, à la prolongation des droits au chômage en cas d'engagement bénévole significatif. Les pistes sont nombreuses. Soyons inventifs et libérons l'énergie d'une jeunesse qui ne demande qu'à s'investir davantage ! »** - Cédric Chalret du Rieu, Président de l'Ordre de Malte France*

Synthèse du sondage

Les jeunes ont une propension plus importante à s'engager que le reste de la population :

- **50% des jeunes aimeraient accorder plus de temps à une action humanitaire ou caritative dans un avenir proche (vs 26% dans la population générale)**

- **52% participent à une activité d'une structure associative (vs 43% dans la population générale)**
- 68% des jeunes pensent que l'engagement en faveur d'une cause se développe parmi la jeune génération (vs 45% dans la population générale)
- Parmi les jeunes, 62% des très jeunes (18-20 ans) souhaitent accorder plus de temps à une action humanitaire dans les prochains mois (vs 50 % en moyenne parmi les jeunes)

Parmi les déterminants de l'engagement chez les jeunes :

- **43 % des jeunes, et 58 % des 18-20 ans (vs 25 % de la population générale) reconnaissent que la crise sanitaire a eu un impact sur leur souhait de donner du temps ou de participer à des actions humanitaires**
- 59% des jeunes invoquent le souhait « d'être utile en donnant aux autres » comme la première raison pour laquelle ils souhaitent s'investir

Les modes d'engagement les plus efficaces à leurs yeux sont :

- **Pour 69%, donner de son temps à une association (vs 60% en population générale)**
- **Pour 65%, rejoindre une association (vs 55%)**
- Pour 62%, donner de l'argent à une association (vs 56%)
- Pour 47%, réaliser des actions coups de poing (vs 34%)
- Pour 42%, partager un contenu militant sur les réseaux sociaux (vs 28%)

Le frein dominant à un engagement associatif est :

- **Le manque de temps pour 65% d'entre eux (vs 46% en population générale)**

Les mesures qui pourraient les inciter à s'engager plus sont :

- **Pour 33% d'entre eux, la généralisation de dispositifs permettant aux salariés de réaliser quelques heures de bénévolat sur leur temps de travail sans perte de salaire (vs 22% dans la population générale)**
- Pour 24%, la reconnaissance des compétences acquises par un diplôme dans le cadre de ce bénévolat (VAE) – (vs 17%)
- Pour 24% d'entre eux, un crédit d'impôts en fonction du temps donné à une association (vs 27%)
- **Pour 22%, la reconnaissance de l'engagement associatif dans l'appréciation de leur parcours scolaire au moment de la sélection pour intégrer les établissements supérieurs (vs 8 %)**
- Pour 18% d'entre eux enfin, la prolongation des droits au chômage en cas d'engagement bénévole significatif au cours de cette même période de chômage (vs 15 %)

À propos de l'Ordre de Malte France

Émanation française de la plus ancienne organisation caritative au monde, l'Ordre de Malte France est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique et agréée de sécurité civile. Elle se mobilise auprès des plus fragiles à travers des initiatives de terrain, autour de 4 axes clés : accueillir, secourir, soigner, accompagner. Fidèle à sa vocation hospitalière, l'association catholique agit – en France et dans 26 pays – avec ses 13 000 bénévoles et 2000 salariés. L'Ordre de Malte France lutte contre l'exclusion, aide les personnes malades, âgées et dépendantes, en situation de précarité ou atteintes d'Alzheimer, ou encore les enfants et les adultes en situation de handicap ou porteurs de troubles du spectre de l'autisme. En plaçant la Charité au cœur de son engagement, l'Ordre de Malte France tend la main chaque jour à celles et ceux qui en ont le plus besoin.

www.ordredemaltefrance.org



L'association est agréée par le Comité de la Charte du don en confiance, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.

Contacts presse pour l'Ordre de Malte France :

Elodie Augrandenis – 06 48 03 65 24 – elodie.augrandenis@plead.fr

Margaux Wacheux – 06 75 62 26 41 – margaux.wacheux@plead.fr

Noémie Barbaut – 06 25 26 37 94 – noemie.barbaut@plead.fr